

ENSEMBLE POUR AVON

Rassemblement de la gauche

pour le progrès



Budget primitif 2011

Conseil municipal 14 décembre 2010

Monsieur le Maire,

Mes chers collègues,

A l'occasion du DOB du 16 novembre dernier, je conclusais mon intervention en dénonçant vos orientations budgétaires loin des réalités sociales et sans vision pour l'avenir.

Il est manifeste que ces orientations se confirment dans le budget primitif 2011 sur lequel nous sommes invités à nous prononcer ce soir.

D'abord, les concours financiers de l'État continuent inlassablement leur chute.

Pendant des années, vous avez présenté un budget en avance, en décembre, en supposant donc les dotations de l'État. C'est ce qui nous a toujours amené à qualifier votre budget d'insincère. Pendant des années, les dotations reçues se sont avérées

supérieures aux sommes inscrites au budget. Vous pouviez alors vous présenter, et vous ne vous êtes pas privé, comme un bon gestionnaire.

Or, malheureusement, ce temps-là est désormais révolu.

La Dotation globale de fonctionnement, la dotation de solidarité urbaine, par exemple, diminuent, au regard de l'inflation. Le Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (préfet d'Ile de France) est en baisse. Sans compter bien sûr le manque à gagner du fait de la réforme de la taxe professionnelle. Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, le député UMP Gilles Carrez, a d'ailleurs déclaré que la réforme de la TP coutait deux fois plus cher que prévu. Sans résultats tangibles en matière d'emplois, bien entendu !

Avec l'accumulation des manques de recettes de l'Etat, ce sont bien sûr les Avonnais qui paieront la différence par une nouvelle augmentation des taux d'imposition au printemps prochain, ou par une baisse de la qualité des services qui leur seront proposés. La crèche est d'ailleurs un parfait exemple : cela coûte plus cher pour une qualité largement discutable.

Le budget qui nous est présenté est donc conforme aux

orientations annoncées et conforme aux précédents budgets.

Il s'agit d'un budget de renoncement social, priorisant la voirie au détriment de tout ce qui fait lien entre les Avonnais.

J'en veux pour preuve les budgets scolaires qui stagnent, les listes des directeurs d'école qui ne sont pas prises en compte, les classes transplantées qui disparaissent, le manque criant de matériels pédagogiques innovants.

Sans compter les crédits attribués aux coopératives scolaires dont nous reparlerons plus tard dans la soirée.

Je veux également dénoncer ici l'augmentation de l'ensemble des tarifs municipaux : services pré et post scolaires, repas aux personnes âgées, cantine scolaire, location de salles, concessions funéraires, maison des jeunes, et j'en passe...

Autre élément de preuve de votre renoncement social : la diminution des subventions aux associations alors qu'elles sont un élément fondamental du lien social.

Je veux également citer le cas de la subvention du CCAS qui est

maintenue au même montant après avoir diminuée de 5% l'année dernière. Ma collègue Lamia Kort en dira un mot lorsque nous examinerons le point 3 de notre ordre du jour.

En tous cas, dans le domaine social, il est clair que vous vous reposez très largement sur les bénévoles des organismes caritatifs et délaissez le rôle de solidarité que devrait jouer la municipalité.

Ce budget donne largement la priorité à la voirie : vous bouchez les trous sur la route, repeignez deux murs, mettez des fleurs et c'est tout. Ceci est un aveu de votre manque d'ambition.

En effet, vous ne cessez de remettre aux calendes grecques un certain nombre de projets structurants.

Je veux citer, par exemple, le restaurant scolaire aux Terrasses, une bibliothèque-médiathèque intercommunale, la réalisation d'un terrain de sport à la réserve 13, ou encore une salle socio-culturelle aux Fougères. Ce ne sont que des exemples parmi tant d'autres !

Monsieur le Maire, la rénovation de la Place de l'Eglise est-elle réellement une priorité ? Les projets que je viens de citer ne

sont-ils pas plus en adéquation avec l'intérêt général ? Avec le besoin de service public ?

C'est parce que le Point d'accès au Droit que vous proposez, et que nous proposons dans notre programme électoral, va dans le sens du service public, que nous le voterons. Toutefois, je profite de l'occasion qui m'est faite pour dénoncer les murs qui ont été érigés au centre commercial des Fougères. De nombreux habitants des Fougères nous ont fait part de leur sentiment d'humiliation, comme si l'on cherchait à les cacher. Pourquoi avoir construit 3 murs et non 2 afin de laisser un passage entre la résidence et le centre commercial ?

La Politique de la Ville, pour laquelle vous aviez fait un certain tapage lors de la campagne électorale semble être retournée aussi vite qu'elle était venue de vos cartons.

La commission Politique de la Ville s'est en effet réunie une ou deux fois depuis mars 2008. Dans ce domaine également rien n'est prévu, aucune ambition, aucun projet, ou peut-être aucune envie tout simplement.

Nous attendons aussi des crédits pour une politique ambitieuse en direction de notre jeunesse, en lien avec la Mission locale qui fait un travail admirable. Là encore : rien.

En définitive, Monsieur le Maire, Chers collègues, ce budget est digne, comme je le disais en novembre dernier, d'un syndic de copropriété. Vous ne répondez pas aux besoins, vous ne proposez pas les services publics suffisants et adéquats.

Et c'est donc tout naturellement que, comme chaque année, malheureusement, nous ne voterons pas ce budget sans ambition, à mille lieues des préoccupations populaires.